

**Enquête unifiée auprès des entreprises  
Énoncé de la qualité des données**

---

**Industrie des messageries et des services locaux de livraison  
Année de référence 2004**

**Statistique Canada  
Mai 2006**

**Table des matières**

1.0 Concepts .....	3
2.0 Définitions .....	3
- Entité commerciale et établissement	
- Population visée	
- Variables financières	
- Variables d'exploitation et autres	
3.0 Méthodes.....	6
- Population cible	
- Base de sondage et plan d'échantillonnage	
- Collecte et traitement des données	
4.0 Qualité des données.....	8
- Taux de réponse	
- Évaluation de la qualité	
- Coefficients de variation	
- Contrôle de la divulgation	
5.0 Diffusion des résultats.....	11

## 1.0 Concepts

Les résultats de l'Enquête de 2004 sur l'industrie des messageries et des services locaux de livraison représentent les estimations sur la base de l'année fiscale pour les statistiques financières et d'exploitation de l'industrie.

Classifiée sous le code 492 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de messageries ou des services de messagers et de livraison de petits colis à l'intérieur d'une zone urbaine donnée. Le type et la taille des colis transportés, les délais de livraison et les services de classe supérieur, comme la livraison garantie et le service de repérage, constituent les caractéristiques principales de leurs activités.

L'enquête est administrée sous le Programme des Enquêtes unifiées auprès des entreprises (EUE). Le programme EUE consiste à intégrer, graduellement dans le temps, les quelques 200 enquêtes auprès des entreprises dans un nouveau cadre unique permettant de rehausser la qualité des enquêtes sur le plan de la couverture, des comptes, de la cohésion et de la cohérence des données. L'EUE utilise des questionnaires semblables en ce qui a trait à la présentation, à la structure et au contenu pour recueillir des données plus détaillées qu'au par avant sur les finances et sur les marchandises des entreprises au niveau provincial tout en évitant les redondances entre différents questionnaires. Le regroupement des résultats permet d'obtenir des statistiques plus cohérentes et plus précises sur l'économie. L'approche unifiée rend la déclaration plus facile pour les entreprises ayant des activités dans différents secteurs, puisqu'elles fournissent des renseignements similaires pour chacune de leurs succursales. Cette approche leur évite d'avoir à répondre, pour chaque secteur, à des questionnaires qui diffèrent en termes de format, de formulation des questions et même de concepts. Chaque année, Statistique Canada accroît le nombre d'enquêtes existantes qui sont intégrées au programme EUE.

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

## 2.0 Définitions

### 2.1 Entité commerciale et établissement

Une entité commerciale est un agent économique qui a la responsabilité et le pouvoir d'affecter des ressources à la production de biens et de services.

Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes; dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de leur production ainsi que le coût des principaux intrants intermédiaires utilisées et le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Une entreprise complexe est une entreprise qui comporte des établissements ayant des activités dans plus d'une province, dans plus d'une branche d'activité ou une entreprise qui comporte plusieurs entités légales (établissement reliés à plus d'une entité légale).

Une entreprise simple est une entreprise qui n'a des activités que dans une province et dans une branche d'activité et qui ne comporte qu'une seule entité légale.

## 2.2 Population visée

La population visée comprend tous les établissements classifiés dans le groupe 492 du SCIAN qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2004. Ce groupe se subdivise:

- **4921** Messagerie et établissements de messageries relevant des bureaux de postes;
- **4922** Services locaux de messagers et de livraison de petits colis à l'intérieur d'une zone urbaine donnée.

## 2.3 Variables financières

### 2.3.1 Revenu

- Revenus provenant de la vente de biens et services, c'est-à-dire la vente de services de livraison ainsi que d'autres biens et services, comme les services de fret et de courtage en douane.
- Autre revenus d'exploitation, y compris notamment les droits de franchisage et les revenus locatifs.
- Total des revenus d'exploitations, c'est-à-dire la somme de tous les revenus d'exploitation.
- Revenus autres que d'exploitation, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes.
- Revenu total, c'est-à-dire la somme des revenus d'exploitation et des autres revenus.

### 2.3.2 Dépenses

- Salaires, traitements et avantages sociaux, c'est-à-dire, en premier lieu, les salaires et traitements versés, y compris notamment la paie de vacances et les commissions, pour tous les employés qui reçoivent un formulaire T4 Supplémentaire. Cette catégorie englobe en outre la partie patronale des avantages sociaux des employés, y compris les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi.
- Coût de l'énergie et des fournitures, y compris le coût des fournitures de bureau et autres fournitures et matériel utilisé pour l'exploitation de l'entreprise, de même que le coût de l'électricité, de l'essence, du gaz naturel et d'autres formes d'énergie.
- Dépenses de location et location-bail, c'est-à-dire les frais de location des locaux, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et d'autres machinerie et outillage.
- Dépense d'entretien et de réparation, c'est-à-dire les paiements versés pour l'achat de services d'entretien et de réparation de bâtiments, de véhicules automobiles et d'autres machinerie et outillage.

- Impôts fonciers et taxes professionnelles, c'est-à-dire tous les types d'impôts fonciers et de taxes professionnelles. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation ne font pas partie de cette catégorie.
- Autres services achetés, y compris les paiements versés aux propriétaires-exploitants, les frais de téléphone et d'autres services de télécommunication, les assurances, la publicité et la promotion des ventes.
- Frais de dépréciation, c'est-à-dire les frais relatifs à la dépréciation et l'amortissement de bâtiments, de véhicules et d'autres machinerie et outillage.
- Autres dépenses d'exploitation, y compris des éléments comme les redevances et droits de franchisage, les créances irrécouvrables et les ajustements du stock. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation font partie de cette catégorie.
- Total des dépenses d'exploitation, c'est-à-dire la somme de toutes les dépenses d'exploitation.
- Dépenses autres que d'exploitation, c'est-à-dire les dépenses d'intérêt pour des emprunts ou les intérêts sur les engagements de location-acquisition.
- Total des dépenses, c'est-à-dire la somme des dépenses d'exploitation et des autres dépenses.

### 2.3.3 Revenus nets d'exploitation

- Marge d'exploitation, c'est-à-dire la différence entre les revenus d'exploitation et les dépenses d'exploitation.
- Ratio d'exploitation, c'est-à-dire le ratio des dépenses d'exploitation aux revenus d'exploitation.

## 2.4 Variables d'exploitation et autres

Colis est l'équivalent d'enveloppes, de boîtes ou de paquets. Généralement, les colis transportés par les entreprises de messageries et de services locaux de livraison pèsent moins de 100 kg.

Livraison est le mouvement d'un ou de plusieurs colis d'un endroit de collecte ou origine à un endroit de livraison ou destination. L'origine est classée selon la région au Canada. La destination peut être le Canada, les États-Unis ou les autres pays.

Les services de livraison se subdivisent en trois catégories:

Les services le jour même le même jour qu'elles furent cueillies;

Les services le lendemain ou de nuit comprennent les livraisons effectuées le jour suivant la cueillette;

Les autres services - deux jours ou plus comprennent les livraisons effectuées deux jours ou plus suivant la cueillette.

Revenu moyen par colis est le revenu généré des services de livraison divisé par le nombre de colis transportés.

Transporteurs est le terme généralement utilisé pour identifier les entreprises opérant dans les industries des transports. Dans les tableaux de données, le nombre de transporteurs est calculé à partir du nombre d'établissements.

### **3.0 Méthodes**

Les données ont été produites dans le cadre de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) de Statistique Canada.

#### **3.1 Population cible**

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements comportant le code 492 du SCIAN dans le Registre des entreprises, qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2004.

#### **3.2 Base de sondage et plan d'échantillonnage**

##### **3.2.1 Base de sondage**

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

Sur le Registre des entreprises, sous le code 492 du SCIAN, on comptait 7,110 établissements appartenant à des entreprises simples et complexes, qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2004.

##### **3.2.2 Plan d'échantillonnage**

L'unité d'échantillonnage utilisée pour l'enquête probabiliste est constituée des établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province. L'unité d'échantillonnage peut également être appelée «grappe d'établissements».

Deux sources de données ont servi à calculer les estimations:

- Une enquête sur échantillon probabiliste des établissements de messageries et de services locaux de livraison dont le revenu annuel brut d'entreprise est supérieur aux seuils d'enquête;
- Des données fiscales permettant d'établir des estimations pour les entreprises dont le revenu annuel d'entreprise est supérieur au seuil d'enquête (programme de remplacement par de données fiscales \*) et inférieur au seuil d'enquête.

Le programme de remplacement par des données fiscales vise à remplacer une partie de l'échantillon par des données fiscales afin de diminuer le fardeau de réponse pour les répondants. En 2004, elle correspond à 55 % des entreprises simples uniques.

Notez aussi que seulement des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les catégories de clients et les revenus selon le type de service ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Les seuils d'enquête sont calculés à partir de la méthode Royce Maranda qui vise à exclure 10 % des plus petites entreprises (basé sur le revenu total). En 2004, le seuil d'enquête pour les secteur des messageries (SCIAN : 4921) était de 850 000 \$ et de 50 000 \$ pour les services locaux de livraison (SCIAN : 4922).

Au total dans l'industrie des messageries et des services locaux, 2 049 établissements sur le Registre des entreprises avaient des revenus annuels au-dessus des seuils d'enquête en 2004.

### **3.2.3 L'unité d'échantillonnage**

L'unité d'échantillonnage utilisée pour l'enquête probabiliste est constituée des établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province. L'unité d'échantillonnage peut également être appelée «grappe d'établissements».

### **3.2.4 Le taux d'échantillonnage**

Parmi les 2 049 établissements au-dessus des seuils d'enquête, 630 établissements furent sélectionnés pour faire partie de l'échantillon. Le taux d'échantillonnage global s'établit ainsi à 31 %.

## **3.3 Collecte et traitement des données**

### **3.3.1 Collecte des données**

Au début de l'année 2005 (février), les questionnaires furent envoyés par la poste aux établissements sélectionnés pour faire partie de l'échantillon et identifiés comme employeurs sur le registre des entreprises. Des données fiscales furent utilisées pour les établissements sélectionnés pour faire partie de l'échantillon et identifiés comme non-employeurs (principalement des chauffeurs exploitants à leur propre compte).

Les établissements qui ont reçu un questionnaire ont rapporté leurs données pour l'exercice financier de 12 mois le plus récent.

En plus d'avoir recours à l'envoi de questionnaires par la poste, on a aussi procédé à des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) pour la collecte, la saisie, la vérification et le suivi des données. La période de collecte a pris fin en septembre 2005.

### **3.3.2 Traitement des données - Imputation**

Les données rapportées furent examinées afin de déterminer si elles étaient complètes et uniformes, grâce à des vérifications automatisées et à un examen analytique. Un autre système automatisé a été utilisé pour imputer les données dans le cas de refus, de non-réponse et de non-contact, en partie avec l'aide des données fiscales.

Le processus d'imputation a aussi été couplé à un examen analytique manuel. Au total, 26 % des enregistrements furent imputés en 2004. Le taux enregistré en 2004 est considéré comme acceptable pour une enquête auprès des entreprises. Du fait que l'on a utilisé des données fiscales, la qualité des données découlant du processus d'imputation est considérée comme très bonne pour les variables agrégées, par exemple le total des revenus et le total des dépenses, et comme bonne pour les variables plus détaillées.

### **3.3.3 Traitement des données - Allocation**

Dans un certain nombre de cas, les répondants ont rapporté leurs données en combinant de nombreuses unités d'échantillonnage situées dans plus d'une province, ce qui a nécessité la répartition des données. Des renseignements auxiliaires, découlant principalement des formules T4 supplémentaires, ont été utilisés pour répartir les données rapportées dans le rapport combiné entre les diverses provinces où ces entreprises ont des activités. Cette source d'information utilisée pour l'allocation a permis de produire une distribution fiable des revenus et dépenses par province et territoire.

### **3.3.4 Traitement des données - Estimation**

Les poids d'échantillonnages tirés du plan de sondage ont été modifiés et améliorés à partir de données plus à jour. On a pu procéder ainsi parce que depuis le tirage de l'échantillon, le Registre de entreprises a été mis à jour et comporte des renseignements plus complets. L'ensemble final de poids rend compte de la façon la plus juste possible de l'évolution des caractéristiques de la population de cette industrie. Les estimations finales ont été calculées en combinant les estimations d'enquête et les estimations de données fiscales.

## **4.0 Qualité des données**

Toutes les enquêtes risquent de comporter des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada a recours à toute une gamme de méthodes pour minimiser tous les types d'erreur. Tous les efforts furent déployés pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, lesquelles découlent des omissions, du dédoublement, de la déclaration et du traitement.

### **4.1 Taux de réponse**

Tel qu'illustré aux **Tableaux B et C** ci-dessous, 54 % des 515 questionnaires envoyés par la poste pour l'enquête de 2004 furent remplis en tout ou en partie. De plus, 10 % des questionnaires furent envoyés à des répondants ne faisant pas partie du SCIAN 492, 33 % des questionnaires furent envoyés à des répondants qui ne les ont pas remplis avant la date de clôture de la collecte ou qui ont été impossible à contacter en 2004 et 14 % furent envoyés à des répondants qui ont refusé des les remplir. Le taux



de réponse, mesuré comme la proportion des questionnaires remplis parmi ceux faisant partie du champ de l'enquête, s'est établi à 60 % en 2004.

**Tableau B**

Questionnaires	2004	
	Nombre	%
Remplacement par des données fiscales	115	18%
Envoi postal*	515*	82%
Total	630	100%

Notez que le nombre d'envoi postal affiché au tableau B ne représente pas nécessairement le nombre de questionnaire envoyé par la poste. En effet, compte tenu que plusieurs grandes entreprises ayant des activités dans plusieurs provinces demandent de remplir un seul questionnaire pour tous leurs établissements (voir la section 3.3.3 Traitement des données - Allocation pour plus de détail à ce sujet), ce nombre est dans la pratique moindre. Par exemple, en 2004, 389 questionnaires ont été effectivement mis à la poste, bien que ceux-ci représentent 515 établissements.

**Tableau C**

Questionnaires	2004	
	Nombre	%
Complété en tout ou en partie	278	54%
Hors champs	52	10%
Non réponse	171	33%
Refus	14	3%
Total	515	100%

#### 4.2 Évaluation de la qualité

Avant d'être diffusés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats à d'autres sources de données.

### 4.3 Coefficients de variation

Les coefficients de variation (c.v.) correspondant aux estimations finales furent calculés. La qualité des estimations finales est classée comme suit:

- Excellente c.v. entre 0.01% et 4.99%
- Très bonne c.v. entre 5.00% et 9.99%
- Bonne c.v. entre 10.00% et 14.99%
- Acceptable c.v. entre 15.00% et 24.99%
- À utiliser avec prudence c.v. entre 25.00% et 34.99%
- Non fiable c.v. > 35.00%
- « . » Valeur manquante

En se basant sur cette échelle et tel qu'illustré au **Tableau D** ci-dessous, les estimations du total des revenus pour l'ensemble de l'industrie (SCIAN 492) furent jugées excellentes au niveau national et excellentes à très bonnes au niveau provincial et territorial pour 2004. Pour les messageries (SCIAN 4921), la qualité des estimations a été jugée excellente tant au niveau national que provincial et territorial. Pour les services locaux de livraison (SCIAN 4922), la qualité des estimations a été jugée très bonne au niveau national et généralement très bonne au niveau provincial et territorial (à l'exception de Terre-Neuve où les estimés doivent plutôt être utilisés avec prudence).

**Tableau D**

	<b>492</b>	<b>492110</b>	<b>492210</b>
T.-N.	Très bonne	Excellent	À utiliser avec prudence
IPÉ.	Excellent	Excellent	Excellent
N.-É	Excellent	Excellent	Excellent
N.B.	Excellent	Excellent	Excellent
QUÉ	Excellent	Excellent	Très bonne
ONT	Excellent	Excellent	Bonne
MAN	Excellent	Excellent	Très bonne
SASK	Excellent	Excellent	Très bonne
ALB	Excellent	Excellent	Très bonne
CB	Excellent	Excellent	Acceptable
YUK	Excellent	Excellent	.
TNO	Excellent	Excellent	Excellent
NT	Recensement	Recensement	.
<b>CANADA</b>	<b>Excellent</b>	<b>Excellent</b>	<b>Très bonne</b>

Dans l'ensemble, les estimations de 2004 sont perçues comme présentant un portrait juste et fiable de l'industrie des messageries et des services locaux de livraison au Canada.

### 4.4 Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des

données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

## **5.0 Diffusion des résultats**

Les données sont diffusées à partir de deux sources:

- 1- **CANSIM, Tableaux: [402-0001 to 402-0003](#).**
- 2- ***Bulletin de service - Transport terrestre et maritime*, (50-002-XIF)**